CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E3385** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE 28/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/05/1991

Forme juridique : SAS

Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 91 B 622.

Siret : 381 939 024 00042

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9234182

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 489082F1247000/001 296368/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 489082F1247000/001 296368/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : CRISTAL FACADE

4 RUE DU GENEVRIER
34920 LE CRES

Téléphone : 04 67 59 12 62 **Fax :**

Portable : 06 80 07 35 34

Responsabilité légale :
C.F. (504 125 568) / OLLIE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.cristalfacades.com

E-mail : cristal.facade@wanadoo.fr

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 500 000 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	4	04/04/2024
3412	Calfeutrement de joints de construction (Technicité confirmée)	4	03/02/2026
3422	Imperméabilité des façades (Technicité confirmée)		03/02/2026
6121	Ravalement en peinture	4	04/04/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	4	14/04/2026
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Signé par QUALIBAT
28/04/2026 14:42

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E3385** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2027**

ÉDITÉ LE **28/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/05/1991
Forme juridique : SAS
Capital : 15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 91 B 622.

Siret : **381 939 024 00042**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 9234182

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 489082F1247000/001 296368/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 489082F1247000/001 296368/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **CRISTAL FACADE**

4 RUE DU GENEVRIER
34920 LE CRES

Téléphone : 04 67 59 12 62 **Fax :**
Portable : 06 80 07 35 34

Site Internet : http://www.cristalfacades.com
E-mail : cristal.facade@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
C.F. (504 125 568) / OLLIE CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	14/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	14/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/04/2026 14:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.